



AVIS PUBLIC

La MRC de Coaticook requiert des soumissions pour les services de vidange, de transport, de déchargement et de disposition des boues des installations septiques **pour l'ensemble des 12 municipalités de la MRC de Coaticook.**

Le contrat sera d'une durée initiale de quatre (4) ans avec une option de renouvellement. La collecte commencera dès 2022. Il ne s'agit pas d'un nouveau service. Le service de vidange municipalisé est offert sur le territoire depuis 2016.

La MRC ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Le contrat sera adjugé sur décision du conseil de la MRC, à sa seule discrétion, et la MRC ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Les soumissions doivent être reçues à la MRC avant 11h00, le 4 juin 2021.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO (Numéro de référence: SEAO 1482143). Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Fait à Coaticook, ce 27 avril 2021.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière, DGA et Responsable de l'adjudication de contrat